



Détection du myriophylle à épi au lac Brochet et au réservoir du lac du Poisson Blanc, 13-14 août 2019

Objectifs généraux du projet

En raison des impacts négatifs que peut causer le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) sur le milieu aquatique, l'Association des propriétaires du lac Poisson Blanc a fait appel au Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) pour un projet de détection de cette plante aquatique exotique envahissante. Les objectifs du projet consistaient dans un premier temps à détecter le myriophylle à épi afin de confirmer sa présence et ensuite, la localisation sur des cartes des endroits où il a été observé. Pour ce faire, des bénévoles de l'association et le COBALI ont parcouru, en chaloupe et en petit bateau à moteur, le lac Brochet et quelques secteurs de la portion sud du réservoir du lac du Poisson Blanc afin de détecter la plante envahissante. Lorsque le myriophylle à épi était présent, des points GPS ont été saisis. Ceux-ci ont ensuite été traités dans le logiciel ArcGIS pour produire des cartes des différents secteurs étudiés.

Lac Brochet

Le lac Brochet, situé dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie, est un lac qui comprend une grande variété de plantes aquatiques. En effet, ce lac peu profond est colonisé sur la majeure partie de sa superficie par des herbiers de plantes aquatiques. Lors de la visite du COBALI aucun myriophylle à épi n'a été détecté. On retrouve au lac Brochet cinq espèces dominantes dans une proportion d'environ 20 % chacune, dont l'abondance relative varie selon les secteurs du lac, soit la brasénie de Schreber (*Brasenia schreberi*) le grand nénuphar jaune (*Nuphar variegatum*), le nymphéa odorant (*Nymphaea odorata*), le potamot à larges feuilles (*Potamogeton amplifolius*) et le potamot flottant (*Potamogeton natans*). Le potamot de Robbins (*Potamogeton robbinsii*), le potamot à feuilles de graminées (*Potamogeton gramineus*), la renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) et l'ériocaulon septangulaire (*Eriocaulon septangulare*) sont aussi présents. Le substrat, principalement vaseux, était notamment tapissé d'élodée du Canada (*Elodea canadensis*) et d'utriculaire intermédiaire (*Utricularia intermedia*). Au niveau du littoral, la pontédérie cordée (*Pontederia cordata*) et la quenouille (*Typha latifolia*) sont les principales herbacées émergentes.



Figure 1 : Lac Brochet, 2019

Réservoir du lac du Poisson Blanc

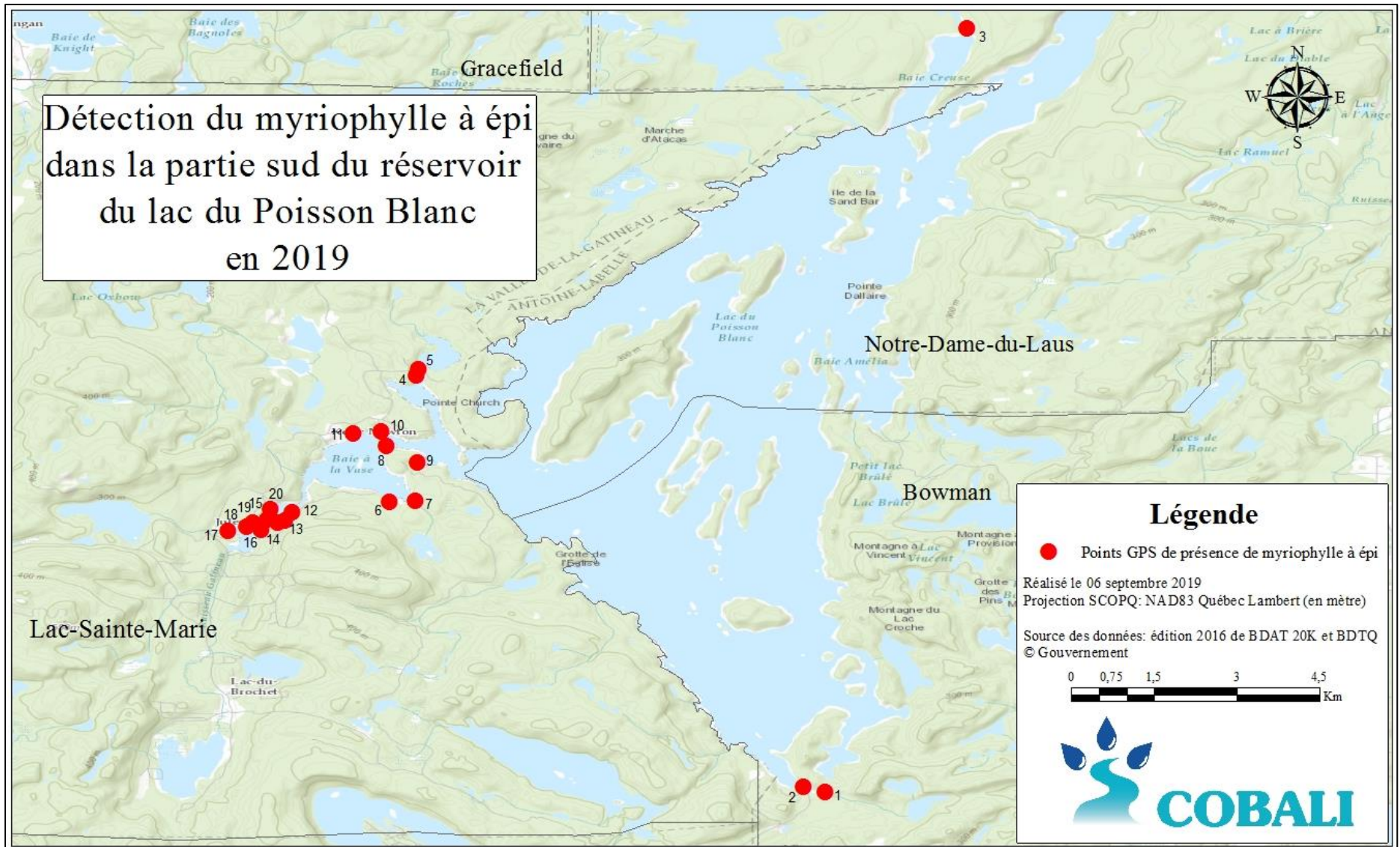


Figure 2 : Lac du Poisson Blanc, secteur Bowman, 2019

Le lac du Poisson Blanc est un réservoir important d'une longueur totale de 25 km situé entre les municipalités de Notre-Dame-du-Laus et de Bowman. Dans le cadre de ce projet, les secteurs qui ont été étudiés sont le lac Poisson Blanc sud (Bowman), l'ensemble de la baie Newton à Lac-Sainte-Marie ainsi que la baie Creuse. Selon les observations du COBALI, le myriophylle à épi est non seulement présent dans le lac du Poisson Blanc, mais il y est aussi bien installé. En effet, bien que la plante n'ait pas été observée dans tous les secteurs visités, elle est présente à plusieurs endroits dans le plan d'eau et est considérée abondante dans certains secteurs.

Baie Creuse

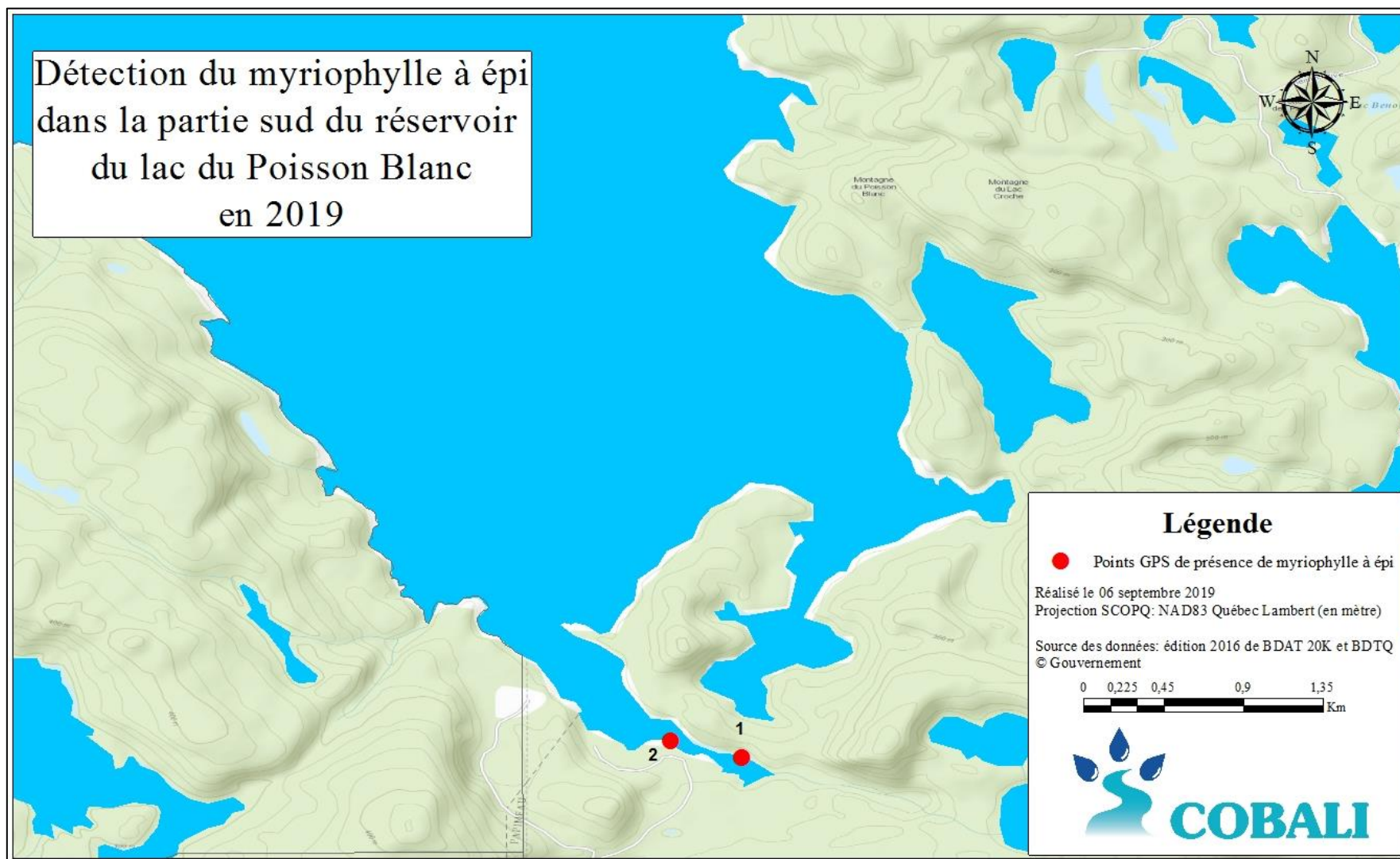
La baie Creuse localisée au nord-est de la baie Newton (point 3, carte 1) comprend quelques plans de myriophylle à épi, en particulier dans le chenal le plus étroit.



Carte 1 : Détection du myriophylle à épi dans la partie sud du réservoir lac du Poisson Blanc.

Poisson Blanc sud, Bowman

Dans le secteur sud du lac du Poisson Blanc, soit le secteur de Bowman et de la base de plein air Air-Eau-Bois, le myriophylle à épi est présent de façon dispersée dans la baie située à l'extrémité sud-est (point 1) et légèrement à l'ouest du débarcadère public (point 2).



Carte 2 : Détection du myriophylle à épi, secteur de Bowman, réservoir lac du Poisson Blanc, 2019.



Figure 3 : Myriophylle à épi, Baie Newton, lac du Poisson Blanc, 2019

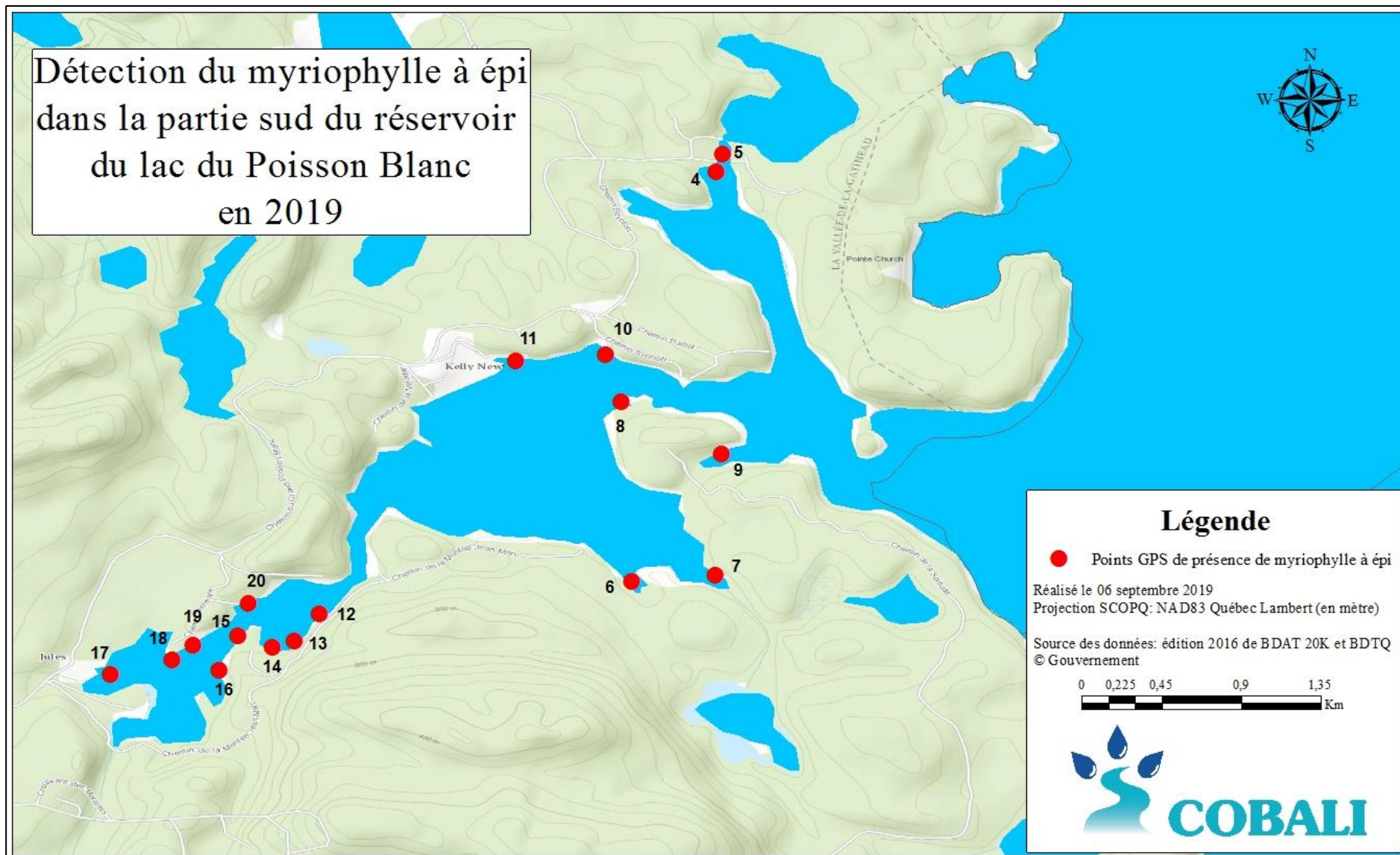
De façon générale, le myriophylle à épi est bien implanté dans les différents secteurs de la baie Newton. Comme l'illustre la carte 3, plusieurs secteurs sont déjà colonisés par la plante envahissante, bien que la taille et la densité des colonies soient variables. Les baies sont bien souvent infestées et l'extrémité ouest de la baie Newton, aussi dénommée « Jules » sur les cartes topographiques, est le secteur qui est le plus colonisé par le myriophylle à épi. Certaines zones sont exemptes de la plante, par exemple le nord-ouest de la baie Newton – secteur nord.

En se référant à la carte, la baie s'étirant au nord de la baie Newton comprend un herbier de myriophylle à épi de quelques mètres carrés (point 4), le reste étant des individus dispersés. La plante envahissante est aussi présente en proportion moindre à l'extrémité nord de cette baie (point 5).

Le secteur sud-est de la baie Newton (point 6 et 7) comprend une quantité assez importante de myriophylle à épi. Effectivement, un herbier d'environ 25 m² est présent à l'extrémité de la baie (point 7). Près de l'entrée du chenal à l'est, il y a présence de quelques individus (point 8) avec des herbiers dispersés (point 9). La petite baie au nord, près de l'entrée du chenal (point 10), est très envahie avec des herbiers mixtes assez abondants qui semblent devenir plutôt monospécifiques au fond de la baie. Le secteur de la descente à bateau de Kelly-Newton et la baie qui y est associée comprennent aussi plusieurs herbiers mélangés et d'autres possiblement monospécifiques (point 11).

La partie à l'extrémité ouest de la baie Newton est celle où le myriophylle à épi est le plus présent. À la suite du chenal le plus étroit, on trouve des individus dispersés de même que de petits herbiers (point 12-13). Par ailleurs, bien que la carte illustre des points séparés, le myriophylle est présent de façon assez continue. Le point 14 représente un endroit où la plante exotique est particulièrement abondante. En effet, aperçu de la surface, l'herbier semble monospécifique. Puis, après le 2^e chenal (point 15), l'herbier de myriophylle est aussi assez important tandis que plus au sud, il semble encore une fois monospécifique (point 16). La partie complètement au sud de la baie comprend aussi du myriophylle à épi avec la présence d'individus dispersés. Le nord de ce secteur comprend seulement quelques individus à l'ouest (point 17) avec des herbiers mixtes (points 18-19) et un herbier de forte densité par la suite (point 20).

Il importe de spécifier que la méthodologie utilisée lors de cette étude visait à faire un repérage sommaire des zones infestées par le myriophylle à épi sans indiquer avec précision la taille des herbiers ou de caractériser les plantes aquatiques en termes de densité relative. Si la présence d'un point de signallement confirme la présence de la plante à cet endroit, l'absence de points de signallement ne doit pas être interprétée comme signifiant une absence certaine de la plante puisque tous les secteurs n'ont pas nécessairement été visités ou étudiés de façon détaillée.



Carte 3: Détection du myriophylle à épi, baie Newton, réservoir du lac du Poisson Blanc, 2019.

Recommandations

Puisque le myriophylle à épi est bien implanté au lac du Poisson Blanc, quelques recommandations peuvent être faites quant aux actions possibles pour protéger le lac et ceux avoisinants de cet envahisseur.

- Sensibilisation : la sensibilisation des riverains et des usagers du plan d'eau fait partie des méthodes de prévention par excellence puisque les gens doivent connaître la plante et ses conséquences pour poser les gestes nécessaires à la protection du lac. Par exemple, celle-ci peut être faite au travers des médias sociaux, de kiosques d'information ou d'une tournée des riverains.
- Inspection et nettoyage des embarcations : pour éviter de propager le myriophylle à épi dans des secteurs où il n'est pas présent et vers d'autres plans d'eau, le lavage des embarcations est essentiel. Bien entendu, pour faciliter la tâche des usagers, il est important d'avoir des stations de lavage accessibles pour les usagers des différents secteurs.
- Éviter de circuler dans les zones infestées : cela peut propager la plante ailleurs dans le plan d'eau. De plus, cela peut fragmenter la plante qui peut faire une nouvelle colonie avec un simple fragment de 1 cm. L'installation de bouées conformes aux normes de Transport Canada pour signaler la présence de la plante aux plaisanciers est recommandée.
- Limiter les apports d'éléments nutritifs dans le lac : étant donné que les éléments nutritifs favorisent la croissance des plantes aquatiques, il est important de limiter leur apport le plus possible. Par exemple, il faut conserver des bandes riveraines adéquates et s'assurer de la conformité des installations septiques.



Figure 4 : Lac du Poisson Blanc sud, 2019

*Rédaction par Marie Gauthier, agente de sensibilisation
Révision par Pierre-Étienne Drolet, coordonnateur de projets*